

24 avril : génocide arménien (par le gouvernement “Jeunes Turcs” le 24 avril 1915) cérémonies annulées

Le gouvernement "Jeunes Turcs" s'appuyant sur l'"Organisation Spéciale" (Teshkilat y Mahsusa en turc), des criminels sortis de prison , a organisé le génocide des Arméniens .

La cérémonie prévue samedi 18 avril 2020 à 17h30 à l'Arc de Triomphe , place de l'Etoile à Paris est annulée par l'ANACRA (Association Nationale des Anciens Combattants & Résistants Arméniens)



A Cannes (06) vendredi 24 avril 2020 à 15h : Pointe de la Croisette, square Verdun, parking Verdun



UNION DES ARMÉNIENS DE CANNES ET DE SES ENVIRONS

uace.info@gmail.com

<https://www.facebook.com/UnionArmeniensCannes/>

2 000 000 DE VICTIMES ENTRE 1915 - 1917

Arméniens, Assyro-Chaldéens et Grecs Pontiques déportés de leur pays natal et anéantis, hommes, femmes, vieillards et enfants par les Turcs ottomans.

1894-1896 de la région de Van jusqu'à Diyarbakir, 300.000 Arméniens furent massacrés et en 1909 à Adana, on compte encore 30.000 victimes arméniennes.

Le 24 Avril 1915 à Constantinople, 600 notables arméniens furent déportés et assassinés. Le professeur Lemkin a qualifié cet acte de Génocide ; en 1917 la plupart des pays reconnurent le Génocide des Arméniens.

Le grand artisan des massacres des Arméniens fut d'abord le sultan Abdülhamid II. Les Jeunes-Turcs Talât, Enver et Çemal Pachas ont poursuivi l'œuvre des Turcs ottomans. Ils furent jugés par un tribunal militaire et condamnés à mort par contumace.

« La destination des chacals nourris du sang des Gyaours (infidèles pour les musulmans) est l'enfer. »

Avec la création de la République Turque en 1923, les minorités pouvaient enfin respirer. Pendant longtemps, Arméniens et Turcs avaient cohabité paisiblement. Même dans les pires moments de déportations, des notables turcs ont protégé des familles arméniennes, leur donnant asile.

Néanmoins, la haine des autorités turques ancrée depuis longtemps contre les Arméniens n'était pas éteinte.

Ces autorités honoraient les criminels de jadis, bien que condamnés à mort par le tribunal militaire turc. Ces

mêmes criminels se voyaient glorifiés par des statues, des places, des mausolées auxquels on donnait leurs

noms. En Turquie, la reconnaissance du Génocide des Arméniens est punie par la loi. Alors nous dirons ceci :

« Les chandelles ardentes des négationnistes du génocide des Arméniens vont s'éteindre avant même la dernière prière de la nuit (Yatsı). »

2020_Génocide

□ Le design est réalisé par l'équipe MAFP

□ Le crâne transpercé par un yatagan est l'œuvre de notre camarade feu Ardavast Berberian, artiste-

source : MAFP

w w w . a r m e n - p r o g r e s . c o m - E - M a i l : c o n t a c t @ a r m e n - p r o g r e s . c o m

